

Nathalie Lemaire

Marc Van Campenhoudt

Centre de recherche Termisti

Institut supérieur de traducteurs et interprètes

Haute École de Bruxelles

DÉTECTION ET CLASSIFICATION DE NÉOLOGISMES : UNE EXPÉRIENCE DIDACTIQUE

1. INTRODUCTION

Le cursus des étudiants en traduction et interprétation insiste sur la maîtrise de la langue maternelle, laquelle constitue, en bonne déontologie, la langue cible des traducteurs et interprètes professionnels. Au sein de l'Institut supérieur de traducteurs et interprètes (ISTI, Haute École de Bruxelles), le français constitue cette « langue de base ». Sa maîtrise approfondie fait l'objet d'une étude particulière au cours du premier cycle à travers une succession de cours de linguistique française, de techniques d'expression écrite et de littérature. Ces cours associent étroitement la réflexion théorique à des exercices pratiques axés vers la production écrite. Le cours de *Linguistique française et exercices* de deuxième année aborde plus précisément les questions de lexicologie. Après un retour sur l'histoire du lexique, celui-ci est abordé dans une perspective synchronique : notions de lexique et de lexicométrie, lexicographie et consultation des dictionnaires, morphologie lexicale, sémantique lexicale, néologie.

Cette dernière matière est particulièrement cruciale, sachant que le traducteur est souvent en première ligne pour proposer des équivalents aux désignations de nouvelles réalités. Proposer, en accord avec les spécialistes, un néologisme adéquat dès la première diffusion de la nouveauté est la meilleure manière d'éviter un long et délicat processus d'aménagement linguistique *a posteriori*. La bonne maîtrise des mécanismes de la création lexicale constitue donc un enjeu majeur de la formation.

Dans le cadre de leur évaluation finale, nos étudiants de deuxième année ont été invités à isoler un néologisme lexical attesté dans la presse écrite payante de Belgique ou de France en décembre 2007 ou janvier 2008 et à le décrire sous l'angle de la morphologie, de la sémantique et de la réalité de son usage.

Dans la présente communication, nous entendons revenir sur les difficultés rencontrées par nos étudiants dans l'élaboration de ce travail personnel. À travers un dépouillement systématique des 164 fiches reçues, nous envisagerons les principaux problèmes d'analyse auxquels ont été confrontés les apprenants, s'agissant de mettre en œuvre des savoirs acquis aussi bien par notre enseignement que par la lecture du *Que sais-je ?* de Jean Pruvost et Jean-François Sablayrolles (2003) consacré aux néologismes. Au-delà d'une confrontation des modèles « académiques » à la réalité du corpus, nous nous interrogerons également sur le maniement des matrices de formation, sur le lien établi entre le procédé de formation et l'acception isolée en contexte, ainsi que sur les caractéristiques principales des lexies qui ont été sélectionnées par les étudiants. L'exercice n'est-il pas, en effet, révélateur d'une perception

particulière et, en fin de compte, un indicateur des sentiments linguistiques du futur traducteur ?

2. LES CONSIGNES DU TRAVAIL

La lexie retenue devait être un néologisme lexical de langue française – donc ni un emprunt ni un néologisme sémantique – isolé dans la presse écrite payante. Il était demandé de ne pas considérer la presse spécialisée pour ne pas courir le risque de décrire simplement un terme relevant d'un domaine de spécialité.

La lexie retenue ne devait pas être répertoriée dans un premier corpus d'exclusion constitué par le *Nouveau Petit Robert 2007*¹. Pour éviter de décrire un terme relevant d'un vocabulaire spécialisé, il convenait également de s'assurer de son absence dans le *Grand Dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française. Finalement, l'étudiant devait s'assurer de l'absence de la lexie retenue dans une liste de « belgicisms » confectionnée par nos soins (Van Campenhoudt : 1992) ainsi que dans le *Dictionnaire des régionalismes de France* de Pierre Rézeau (2001).

Il était demandé d'envisager les points suivants :

- Analyse morphologique du néologisme fondée sur le contenu de notre cours et sur les matrices proposées dans le *Que sais-je ?* de Jean Pruvost et Jean-François Sablayrolles (2003) consacré aux néologismes.
- Description du sens du néologisme dans le contexte attesté. Proposition d'une définition originale ou attestée, tenant compte des modèles définitoires présentés au cours.
- Étude de l'usage du néologisme, particulièrement sous les angles de la fréquence, de la variation diastratique et de la variation diatopique. Cet usage devait être approché à travers un moteur de recherche sur Internet et les archives en ligne de la presse écrite.

L'étudiant était invité à manier les concepts d'analyse qui lui semblaient les plus pertinents parmi ceux étudiés au cours ou abordés dans le *Que sais-je ?* S'agissant d'un exercice de rédaction visant à l'expression d'une étude personnelle, il lui fallait veiller à adopter une formulation originale, plutôt que de copier ou paraphraser des passages de ces écrits ou de l'exemple de fiche fourni comme modèle².

3. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES LEXIES ISOLÉES

Un total de 164 fiches d'attestation a été recueilli, représentant 131 néologismes différents, attestés dans la presse entre décembre 2007 et janvier 2008. Il nous semble intéressant d'examiner les principales caractéristiques des lexies retenues. On ne saurait prétendre obtenir par cette méthode une radiographie des néologismes attestés en langue

¹ L'édition 2007 a été privilégiée par rapport à l'édition 2008, les étudiants ayant été plus qu'encouragés à acquérir un *Petit Robert* dès leur première année d'études.

² Le modèle de fiche néologique proposé ainsi que les consignes données aux étudiants et la liste de néologismes détectés peuvent être consultés en ligne à l'adresse www.termisti.refer.org/cineo.htm.

française pendant cette période, leur choix étant nécessairement biaisé par les conditions de l'exercice d'évaluation. L'insécurité dans laquelle étaient placés les étudiants a, en effet, pu les guider vers des néologismes dont ils pensaient pouvoir maîtriser l'analyse. Il reste que la description de leurs caractéristiques récurrentes semble un passage obligé pour aborder, dans un second temps, les difficultés rencontrées par nos « enquêteurs ».

3.1. Thématiques

Les principales thématiques concernées tournent, sans surprise, autour des préoccupations du moment. On citera notamment l'actualité politique nationale ou internationale, l'écologie et l'économie. La présidence de Nicolas Sarkozy constitue un point de focalisation très clair.

3.2. Formation

Les procédés de création rencontrés sont par ordre de fréquence³ : la dérivation suffixale (47 cas), la composition savante hybride grec/latin + français ou inversement (35), les mots-valises (13), la dérivation parasynthétique (11), la composition nom + nom (5), la composition savante sur base grecque (2), la dérivation préfixale (1), la siglaison (1). Dans le cas de la suffixation, les suffixes nominaux en *-isme* (10), en *[-is-at]-ion* (7) et en *-iste* (5) sont de loin les plus nombreux. Les confixes les plus fréquents dans la composition savante hybride sont *éco-* (6 cas, toujours avec une valeur de pseudo-confixe liée à *écologie*) et *hyper-* (5).

Des variantes graphiques sont attestées de fiche en fiche (p.ex., *peopolisation* ou *pipolisation*) ou par le biais des recherches personnelles (p. ex. *sarkozysme* ou *sarkozisme*). On trouve également des néologismes formés autour de la même base (p. ex. *pipolisation*, *pipolitique*, *pipolitude*), voire par écho manifeste à un néologisme marquant (p. ex. *royalitude* et *pipolitude*, voire *gractitude*, par rapport à *bravitude*). Ces phénomènes doivent être reliés à l'effet d'« instantané » lié à cette recherche et posent le problème de la survie de ces lexies au-delà de leur pertinence momentanée dans l'actualité. Certaines sont liées à l'actualité française (cf. 3.1.), d'autres au contexte belge : l'existence d'une lexie *eliotisme*⁴ attestée dans la presse nationale permet de relativiser l'intérêt de néologismes comme *sarkozysme* ou *royalitude*. L'apparition du terme juridique *répétibilité* ou de la notion d'*écoscore* dans la presse belge, l'un à la suite de l'adoption d'une loi, l'autre au terme d'une recherche-action largement médiatisée, n'est-elle pas, à maints égards, plus pertinente à étudier ?

3.3. Catégorie grammaticale

À l'exception de deux syntagmes nominaux (*fonds sauterelle* et *homme léopard*) et de quatre dérivés de syntagmes (*court-termiste*, *droit-de-l'hommiste*, *hip-hopeur*, *sans-frontiérisme*), on a toujours affaire à des unités simples, parmi lesquelles on compte 87 substantifs, 17 substantifs-adjectifs, 12 adjectifs, 6 verbes et 3 noms de marque.

³ Nous ne tenons pas compte, dans ce dénombrement, des doublons ni des cas où plusieurs analyses sont envisageables (cf. 4.1.5.).

⁴ Dérivé du prénom du président du Parti socialiste francophone Elio Di Rupo.

3.4. Source des attestations

La presse quotidienne fournit la majorité des attestations (78 %). Paradoxalement, la presse française est plus souvent citée que la presse belge francophone : *Le Monde* (65 attestations), *Le Monde diplomatique* (8), *Libération* (5) *Le Figaro* (4), *Le Courrier international* (3)⁵ offrent la plupart des attestations. Les publications belges les plus représentées sont : *Le Soir* (34 attestations), *La Libre Belgique* (12) et *Le Vif/L'Express* (7). Les étudiants ont donc très largement respecté les consignes posées, même si leurs références bibliographiques attestent parfois une consultation des articles par le biais d'Internet.

4. PROBLÈMES D'ANALYSE

À défaut de disposer d'un espace suffisant, nous nous bornerons à aborder dans ces pages les problèmes d'analyse qui nous paraissent les plus exemplaires, tout en dressant une synthèse des grandes tendances observées.

4.1. Approche morphologique

Il importe de préciser que, dans le cadre de notre cours, nous nous inspirons de l'approche de la morphologie lexicale proposée par Hélène Huot (2005), dans la logique du *Robert Brio* (2004). Cette approche conduit à limiter le nombre de préfixes au profit de la catégorie des confixes grecs et latins et à réduire sensiblement la liste des suffixes par la prise en compte de la notion de *joncteur*. Elle nous semble des plus adéquates pour un public qui se spécialise dans l'étude des langues modernes sans avoir, le plus souvent, approfondi l'étude du grec et du latin à l'école secondaire. Nous verrons que ce choix se heurte toutefois à l'usage préférentiel du *Nouveau Petit Robert*, l'acquisition d'un *Robert Brio* supplémentaire ne pouvant se justifier par l'étude d'un chapitre au sein d'une matière plus vaste.

4.1.1. LA DÉRIVATION SUFFIXALE

De manière générale, le processus de la dérivation suffixale est clairement identifié par les étudiants, puisque l'on ne compte que six erreurs pour 47 cas. La décomposition morphosyntaxique en joncteurs et suffixes s'avère, par contre, plus épineuse. Ainsi certains reconnaîtront-ils un suffixe *-isation* dans *pipolisation*, *retürbanisation* ou *talibanisation* là où l'approche prônée supposerait un découpage en *pipol-is-at-ion*, *re-türban--is-ation* et *taliban-is-at-ion* ; de même, *bravitude*, *pipolitude*, *royalitude* se verront attribuer un suffixe *-itude* et non un joncteur *-it-* suivi de *-ude* : *brav-it-ude*, *pipol-it-ude*, *royal-it-ude*.

Il ne s'agit, *a priori*, « que » d'une incapacité à adopter la nouvelle méthode d'analyse proposée, largement explicable par l'influence des acquis scolaires et le recours à des sources de référence conservant une approche classique (*Nouveau Petit Robert*, *Bon usage*). Les implications sont toutefois importantes dès lors que ne percevant pas les concaténations de suffixes, l'étudiant ne s'interroge pas sur l'attestation de formes intermédiaires⁶ comme *pipoliser*, *türbaniser* ou *talibaniser*.

⁵ La part importante de la presse française s'explique tout à la fois par la présence non négligeable d'étudiants français et par le fait que le corps enseignant insiste particulièrement sur la nécessité de lire régulièrement la presse internationale.

La plupart des dérivés suffixaux relevés suivaient des formations régulières. Deux cas ne constituent pas un hapax. Dans celui d'*entrepreneuriat*⁷, l'étudiante se pose les bonnes questions à propos du large succès de cette dérivation improbable et vérifie les attestations d'*entreprenoriat* (mais néglige *entreprenorat* sur le modèle *-eur* > *-or-at*), ainsi que l'usage d'*entreprenariat*, *entrepreneuriat* ou *entreprenorial*. Pour l'autre néologisme, *profitariat*, l'étudiante s'interroge à raison sur une formation par mot-valise *profit[eur]* + *[prolét]ariat*, plutôt qu'une suffixation, mais ne remarque pas qu'une suffixation régulière aurait été *profit-or-at*.

La reconnaissance de la base n'est pas toujours évidente et les étudiants ont du mal à approfondir l'analyse. Ainsi, *chaviste* doit être considéré comme un calque de l'espagnol *chavista*, car une dérivation correcte en français au départ du nom du président vénézuélien aurait été *chaveziste*. L'étudiante perçoit le calque, mais décrit la dérivation en français comme *chav* + *iste* sans formuler cette réflexion. Dans le cas – délicat – de *pouffisation*, l'étudiant propose une formation *pouffi-s-at-ion*, analyse qui semble valide eu égard à l'existence du suffixe péjoratif *-as(se)* identifiable dans *pouffi-asse*. En l'absence d'autres dérivations sur cette base, l'existence d'un régressif *pouffe* (n.f.) permettrait pourtant une analyse en *pouff-is-at-ion* confirmée par l'attestation du verbe *pouffiser* et de diverses de ses flexions sur la toile.

4.1.2. LA COMPOSITION SAVANTE HYBRIDE : GREC OU LATIN + FRANÇAIS OU INVERSEMENT

La place prise par ce procédé tient au fait que, comme Hélène Huot (2005, pp. 115-120), nous réduisons drastiquement la liste des éléments initiaux reconnus comme préfixes⁸. Ceci explique sans doute les gros problèmes de reconnaissance rencontrés, puisque seulement quinze des trente composés savants hybrides sont identifiés précisément comme tels. Dans cinq cas, l'appellation est trop vague (« composé savant ») et, dans cinq autres, l'assimilation à une préfixation est abusive. Intéressante est la « confusion » avec le procédé du mot-valise pour *bioartificiel*, *écofriction*, *écocontribution*, *écoredevance*, *écoscore*, *écoparticipation* et *écoterrorisme*. S'agissant d'*éco-*, l'analyse semble même pertinente dès lors que l'on observe que son sens est prédéterminé par le lexème *écologie* (cf. 4.2.).

On trouve également des cas, non évoqués dans notre cours, où une forme de joncteur *-o-* donne une impression de composition savante à des hybridations français + grec (*déclinologue*, *échecomane*, *embuscomanie*, *normopathe*⁹). Le rôle de ce joncteur n'a été identifié que dans la fiche consacrée au premier de ces néologismes.

⁶ La même remarque s'appliquera aux cas de dérivation parasynthétique (cf. 4.1.4.)

⁷ Ce mot n'aurait pas dû être traité, puisqu'il reçoit une entrée dans le *Grand dictionnaire terminologique*, qui – étrangement – en recommande l'usage au Québec.

⁸ *a-, ad-* (savant) ; *co-, con-* ; *é-, ex-* (savant) ; *en-, em-, in-* (savant) ; *dé-, dés-, dis-* (savant) ; *mé-, més-* ; *r-, re-, ré-* ; *in-*.

⁹ Les cas de fausses hybridations comme *climato-sceptique* ou *maïsiculteur* seront évoqués au point 4.1.5.

4.1.3. LES MOTS-VALISES

Les véritables mots-valises sont généralement bien décrits dans les copies d'étudiants. Toutefois, trop d'étudiants ont tendance à déceler des mots-valises à tort, particulièrement lorsqu'ils se trouvent en présence de compositions hybrides (cf. 4.1.2.). Paradoxalement, cette tendance ne se vérifie pas lors de l'analyse des cas délicats (cf. 4.1.5.), lesquels se prêteraient aisément à une semblable identification.

4.1.4. LA DÉRIVATION PARASYNTHÉTIQUE

Dans le cadre du cours, l'attention des étudiants avait été attirée sur le fait qu'au-delà de véritables parasyntèses comme *embourgeoiser*, *imbattable* ou *encolure*, nombre de dérivés comportant un préfixe et un suffixe étaient obtenus en deux étapes, comme *dé-[gaz-er]* ou *[em-bouch]-ure* et que, dans certains cas, comme *prétester* ou *dégeler*, seule une analyse diachronique permettait de décider du processus de création. Face à des néologismes comme *antipolitisme*, *antitsiganisme*, *décellurisation*, *décristallisation*, *dépaternalisation* ou encore *détricotage*, il convenait donc de s'interroger sur l'attestation de néologismes intermédiaires dans les dictionnaires comme dans l'usage, ainsi que l'ont fait la plupart des étudiants concernés. Une étudiante a d'ailleurs très bien relié cette problématique au point de vue de Danielle Corbin¹⁰, relayé par Jean Pruvost et Jean-François Sablayrolles (2003, pp. 102-103), selon lequel on peut « construire des dérivés sur des bases possibles non attestées ». On touche ici à la question épistémologique de l'usage de l'Internet visible comme corpus : on y trouvera toujours, fût-ce en faible nombre et/ou dans des pages rédigées par des locuteurs allophones, des termes improbables aux yeux du « locuteur idéal » issu d'une communauté homogène. *Paternalisation* et *politisme* ne sont-ils pas attestés de nombreuses fois sur la toile ?

4.1.5. LES CAS DÉLICATS

Plusieurs néologismes peuvent être classés dans différentes matrices selon l'analyse qui est posée, fait qui n'a généralement pas retenu l'attention des étudiants ou pour lequel ils n'ont pas toujours su mener l'analyse à son terme. Le phénomène le plus remarquable est qu'il s'agit presque toujours de néologismes qui pourraient éventuellement être perçus comme des mots-valises. Les cas où l'on peut véritablement hésiter entre ce procédé et la dérivation suffixale rappellent la polémique née autour de la formation de *bravitude*, l'un des mots qui ont le plus marqué l'actualité politique en 2007.

¹⁰ D. Corbin, *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, 2 vol., Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1987, cité par Pruvost et Sablayrolles (2003, pp. 102-103).

lexie	analyses possibles	analyse des étudiants
<i>bravitude</i>	[a] mot-valise (1) : <i>brav[ou]re</i> + <i>[plén]itude</i> [b] mot valise (2) : <i>brav[ou]re</i> + <i>[att]itude</i> [c] dérivation suffixale : <i>brav-it-ude</i>	étudiant 1 : [b, c] étudiant 2 : [c]
<i>cinémaniaque</i>	[a] mot-valise (haplologie) : <i>ciné[ma]</i> + <i>maniaque</i> [b] composé N + N : <i>ciné</i> (n.m.) + <i>maniaque</i>	[a]
<i>paparazzade</i>	[a] mot-valise : <i>paparazz[i]</i> + <i>[mascar]ade</i> , <i>[par]ade</i> , <i>[pantalonn]ade</i> ... [b] dérivation suffixale : <i>paparazz</i> +- <i>ade</i> (cf. 4.2.)	[b]
<i>pipolitude</i>	[a] mot-valise : <i>pipol[e]</i> + <i>[att]itude</i> [b] dérivation suffixale : <i>pipol-it-ude</i>	[b]

À côté, on trouve des cas, non évoqués dans notre cours, où la présence d'un *o*, voire d'un *i*, à la liaison de deux éléments français, rappelle les mécanismes de la composition savante. Ces néologismes peuvent s'analyser comme des mots-valises ou comme de fausses hybridations imitant les formations grecques, à l'aide d'une apocope en *-o* (*inforoute*) ou par l'ajout d'une forme de joncteur *-o-* (francophone¹¹). Cette seconde analyse s'applique assez bien à *climato-sceptique*¹². On peut également citer une forme d'apocope en *-o* avec *techno[logie]* dans *technoculture* et *techno-ringard* mais la chose est plus problématique lorsque l'apocope n'a pas d'existence autonome dans la langue – sinon dans le discours attesté –, comme pour *neuroéconomie* et *pédopornographie*. L'attitude la plus sage n'est-elle pas, en définitive, celle du *Nouveau Petit Robert*, qui décrit *techno-*, *neuro-* et *pédo-* comme des confixes grecs ?

Le néologisme *maïsiculteur* est très intéressant au regard de ces séries en *-o-*, puisqu'il permet, lui aussi, de formuler l'hypothèse d'une volonté de calquer la composition savante, cette fois sur une base latine (*agri-culteur*, *api-culteur*, *avi-culteur*...) en venant s'ajouter à côté de lexèmes comme *fraisiculteur*, *riziculteur* ou encore *trufficulteur*. L'étudiante qui a traité ce néologisme a d'ailleurs clairement posé le problème du calque et cité le cas d'*agrumiculteur*, non répertorié dans le *Nouveau Petit Robert* (2007).

¹¹ Les deux derniers exemples sont tirés de Grevisse et Goosse (2008, n^{os} 179c, 2^o et 186a).

¹² Les mêmes auteurs notent que ces cas sont souvent liés à une influence de l'anglo-américain. Ici, le néologisme s'insère bien dans la série *climatologie*, *climatopathologie* et *climatothérapie*, mais comme l'observe très bien un étudiant, on a sans aucun doute affaire à un calque de *climate-sceptic[al]*.

lexie	analyses possibles	analyse des étudiants
<i>climato-sceptique</i>	[a] mot-valise : <i>climato[logie] + sceptique</i> [b] composition N+N avec joncteur : <i>climat + -o- + sceptique</i>	étudiant 1 : [a] étudiant 2 : [a] et calque de l'anglais étudiant 3 : *composé savant hybride (LT+FR)
<i>maïsiculteur</i>	[a] mot-valise : <i>maïs + [agr]iculteur</i> [b] composition hybride avec joncteur : <i>maïs-i-culteur</i>	[b]
<i>neuroéconomie</i>	[a] mot-valise : <i>neuro[logie] + économie</i> [b] composition hybride (GR+FR) : <i>neuro- + économie</i>	étudiant 1 : [b] étudiant 2 : [b] étudiant 3 : *composé savant
<i>pédopornographie</i>	[a] mot-valise : <i>pédo[philie] + pornographie</i> [b] composition hybride (GR+FR) : <i>pédo- + pornographie</i> [c] composition savante (GR+[GR+GR]) : <i>pédo- + [porno- + graphie]</i>	[c]
<i>profitariat</i>	[a] mot-valise : <i>profit[eur] + [prolét]ariat</i> [b] dérivation suffixale : <i>profit-or-at</i>	[a, b]
<i>technoculture</i>	[a] mot-valise : <i>techno[logie] + culture</i> [b] composition N+N : <i>techno (n.f.) + culture</i> [c] composition hybride (GR+FR) : <i>techno- + culture</i>	[a, b]
<i>techno-ringard</i>	[a] mot-valise : <i>techno[logie] + ringard</i> [b] composition N+N : <i>techno (n.f.) + ringard</i> [c] composition hybride (GR+FR) : <i>techno- + ringard</i>	[c]

4.1.6. CALQUES ET TRADUCTION

Futurs traducteurs ou interprètes, nos étudiants sont pour la plupart anglicistes. Ceci explique sans doute une plus grande sensibilité face à l'influence de l'anglais dans les processus néologiques. Comme romanistes, nous avons été étonnés à plusieurs reprises de lire que des lexies que nous appréhendons comme « naturellement francophones » étaient manifestement traduites, sinon calquées de l'anglais. On citera ainsi : *bioartificiel* (*bioartificial*), *climato-sceptique* (*climate-sceptic*), *entrepreneuriat* (*entrepreneurship*), *microexpression* (*microexpression*), *radio-surveillance* (*radio monitoring*), etc.

Dans ces cas, les étudiants tirent souvent argument du nombre beaucoup plus important d'attestations en langue anglaise pour en déduire une antériorité chronologique. Il est évident que seul un travail de datation, auquel ils n'ont pas été initiés, permettrait de tirer des conclusions pertinentes.

4.2. Description sémantique

Dans le cadre du cours, les étudiants ont eu l'occasion d'approfondir la sémantique lexicale, non seulement d'un point de vue théorique, mais également à travers divers exercices pratiques. Les plus scrupuleux n'hésitent donc pas à proposer une définition personnelle ou rapportée dont ils veillent à préciser le bon fonctionnement ou à critiquer la formulation.

« Une définition morpho-sémantique de *climato-sceptique* n'est pas suffisante : "qui doute du climat". Néanmoins, l'article propose une définition par compréhension : "Scientifique qui exprime des doutes sur la responsabilité humaine dans le changement climatique". On pourrait l'élargir en remplaçant *scientifique* par son hyperonyme *personne*. » (fiche *climato-sceptique*)

Malheureusement, d'autres témoignent, ce faisant, d'une mauvaise maîtrise de la matière :

« Il serait plus approprié de parler d'un journaliste d'une presse écrite et visuelle dont le contenu est entièrement numérisé et directement adressé au consommateur par courrier électronique. On relèvera une série de sémantèmes [*sic*] dans cette définition. » (fiche *digijournaliste*)

Définir n'est jamais chose aisée et l'on retrouve ainsi de nombreux cas de définitions maladroites. Le choix du bon hyperonyme est fréquemment problématique :

« Le signifié de *profitariat* paraît stable : il désigne toutes les personnes qui, pour survivre, profitent des aides sociales. » (fiche *profitariat*)¹³

On a le sentiment que les étudiants qui se débrouillent le mieux sont ceux qui établissent des liens entre morphologie, usage et sémantique sans chercher à fournir à tout prix une définition. Ainsi, lorsque dans la fiche consacrée à *noniste*, l'étudiant évoque les « ouistes » :

« L'usage de ces deux termes n'est plus spécifique au contexte originel. En effet, ils sont maintenant utilisés pour qualifier les opposants et partisans de tout type de traité, décret, loi. »

L'ensemble des fiches révèle son lot de définitions hypospécifiques ou hyperspécifiques. Les dernières révèlent parfois des cas de plagiat de pages Internet qui résistent mal à la critique des sources et sont donc inacceptables dans un cadre universitaire. Ainsi, cette définition, tirée telle quelle et sans guillemets de *Wikipédia*, avec une référence en

¹³ On notera au passage que l'énoncé « Le signifié de *X* paraît stable » est directement copié de l'exemple de fiche fourni (cf. www.termisti.refer.org/cineo.htm) et qu'il revient comme une formule incantatoire au début de nombreuses définitions, tel quel ou à peine modifié.

note à un site militant : l'étudiant a repris cette dernière telle quelle, comme si elle était le fruit de sa recherche :

« **Le droit-de-l'hommisme** est une expression péjorative désignant de manière polémique ce qui est perçu comme une attitude bien-pensante dans le cadre de la défense des droits de l'homme et, plus généralement, une attitude excessivement tolérante dont le résultat serait, selon certains, de protéger en priorité les droits des délinquants et des criminels [1].

[1] "La Révolution en Charentaises : Droit de l'hommisme",
<http://www.larevolutionencharentaises.com/spip.php?article107> »

Les néologismes choisis étaient, chose logique, généralement monosémiques, mais des cas d'interprétation multiples hors contextes se sont présentés. Cette ambiguïté hors contexte a été soulignée dans le cadre de *bi actif*, de *technoculture*, mais négligée pour *techno-ringard*. Pour la famille des néologismes commençant par *éco-*, l'ambiguïté a été remarquée par les étudiants dans le seul cas d'*écocontribution*. Elle ne l'a pas été pour *écofriction*, lié à l'économie, ni pour *écoparticipation*, *écoredevance*, *ecoscore* et *écoterrorisme*, liés à l'écologie. Dans le cas d'*écoredevance*, l'auteur de la fiche parle d'apocope, sans même citer le mot *écologie*... Cette absence d'approfondissement renvoie, vraisemblablement, à la tendance naturelle des locuteurs à analyser *éco-* en synchronie dans le cadre de mots-valises fondés sur une apocope d'*économie* ou d'*écologie* (cf. 4.1.2., 4.1.3. et 4.1.5.).

La base du dérivé peut, elle-même, être parfois mal comprise. Ainsi, dans le cas de *retürbanisation*, l'étudiante n'a pas perçu que la graphie *türban*, avec le tréma, marquait une différence avec l'acception courante du mot *turban* en français : *türban* désigne, en effet, en Turquie un foulard porté serré sur la tête, qualifié habituellement en français de « voile islamique ».

Les étudiants ont parfois du mal à exprimer la valeur des suffixes moins fréquents, qu'il s'agisse d'un problème d'adéquation ou de précision. C'est ainsi que le *-esque* de *verlanesque* sera simplement qualifié de « suffixe dit "appréciatif" » et que la valeur du *-at* d'*entrepreneuriat* et de *profitariat* n'est pas examinée. Dans le cas de *paparazzade*, l'étudiante cite toutes les valeurs que peut avoir le suffixe selon *Le bon usage*, sans envisager la polysémie éventuelle de l'expression et les implications habituelles d'une base nominale. L'action supposant habituellement une base verbale (a-t-on recherché des attestations de *paparazzer* ?), ne doit-on pas plutôt songer à l'idée de la composition (cf. *orangeade*, *citronnade*) et donc d'un produit, d'une recette (songeons à la *robinsonnade*), voire évoquer d'autres mots ayant une origine italienne et évoquant la comédie, comme *mascarade*, *parade* ou *pantalonnade*... On rejoint ici les cas où l'analyse du procédé de formation est vraiment délicate (cf. 4.1.5.).

4.3. Description de l'usage

Au-delà de l'usage contextuel retenu, nous avons demandé aux étudiants de vérifier l'emploi du néologisme choisi. Les instructions données de vive voix à travers l'exemple de l'analyse de *flexicurité* (cf. www.termisti.refer.org/cineo.htm) étaient d'utiliser Internet pour mieux cerner les usages du néologisme. Il convenait, plus particulièrement, de vérifier son acception et sa fréquence, de s'assurer du registre d'emploi et de son éventuelle localisation

dans une aire géographique restreinte. Dans notre esprit, il s'agissait de dépasser l'interrogation d'un moteur de recherche comme *Google*, pour s'assurer de la présence du néologisme dans la presse (dans le même périodique au minimum), voire dans d'autres écrits relevant du domaine couvert.

De manière récurrente, trop d'étudiants se bornent encore à ne pas dépasser une simple interrogation de *Google*. Ainsi, certains oublient de tenir compte du mode d'emploi d'un tel instrument, ne percevant pas les risques d'homonymie avec une autre langue (p.ex., *jény* et *subprime*), omettant de préciser qu'ils souhaitent obtenir l'expression telle quelle (p.ex., *bi actif* et *homme léopard*), non précédée d'un confixe (p. ex., *tsiganisme* et non *anti-tsiganisme*) ou de vérifier l'existence de variantes graphiques (p.ex., *agrocarburant* et *climato-sceptique*). Ils négligent les méthodes d'accès aux pages non indexées (Internet dit *invisible*), à commencer par les moteurs de recherche propres à chaque périodique ; ce faisant, ils perdent un paramètre important de mesure de la variation : *sans-frontiérisme* et *droit-de-l'homme* sont-ils péjoratifs ? *écoscore* est-il connu en France ? On comprendra aisément qu'après un an et demi d'études de premier cycle, peu nombreux sont ceux qui vont jusqu'à s'assurer de l'usage des néologismes les plus pointus. Ainsi, le *Google Scholar* – ne parlons pas de moteurs spécialisés de l'INIST comme *Article sciences* – est rarement convoqué pour s'assurer de l'usage d'un néologisme dans la communauté scientifique (p. ex. *agrocarburant* par rapport à *biocarburant*), voire proposer une datation antérieure à celles de la presse (*idem*). De même, comme nous l'avons déjà noté en 4.1.1., les métamoteurs sont très rarement utilisés pour vérifier l'usage d'un état de construction intermédiaire (*tsiganisme* existe-t-il préalablement à *anti-tsiganisme* ? *talibaniser* avant *talibanisation* ?).

On retrouve ici toute la problématique de l'usage d'Internet dans un cadre scientifique par une génération qui n'a pas connu l'époque où il était avant tout un réseau universitaire. Un corpus formidable s'offre, certes, à l'étude, mais les bonnes questions ne sont pas posées et les instruments d'indexation les plus simples ne sont pas adéquatement utilisés. Par ailleurs, même si largement prévenus de la non-recevabilité d'une telle source, certains étudiants – une minorité, il est vrai – persistent à tirer leurs informations de *Wikipédia*, voire cachent cette origine.

4.4. Description orthographique

Certains des 131 néologismes détectés par les étudiants dans la presse générale présentaient, comme on pouvait s'y attendre, des irrégularités orthographiques. Irrégularités imputables – sauf cas de jeux de mots – à une relative méconnaissance des mécanismes du système linguistique français par les journalistes auteurs de ces créations. À titre d'exemples :

- non-respect des règles d'accentuation : dérivation suffixale de *Féret*¹⁴ en **feretisme* au lieu de *férétisme* ;
- majuscule abusive aux dérivés de patronymes ou de sigles : **Berlusconisation*, **Buserie*, **Rtbenne* ;
- hésitation sur le redoublement de consonnes : dérivation suffixale de *navette* en *navetier* ou en *navettier*.

¹⁴ Patronyme d'un dirigeant de parti d'extrême droite belge, Daniel Féret.

Il est intéressant de constater que les étudiants n'ont qu'exceptionnellement repéré et remis en perspective ces irrégularités ou hésitations. Ceci constitue un indicateur, parmi d'autres, de l'acuité de leur perception linguistique en début de cursus.

5. EN GUISE DE SYNTHÈSE

L'ensemble des faits relevés au cours de la correction du travail nous semble porteur d'informations utiles quant à notre pratique didactique, s'agissant de former un futur traducteur ou interprète de langue française. Les consignes de l'exercice semblent avoir été le plus souvent respectées et nous n'avons pas eu le sentiment qu'elles méritaient davantage qu'un remaniement cosmétique. Guère habitués à ce type de travail, les étudiants semblaient plutôt rassurés par leur nature précise. La lecture des fiches produites a d'ailleurs montré qu'en deuxième année d'études universitaires, l'étudiant peine souvent à adopter une démarche originale et ressent le besoin de se raccrocher aux modèles qui lui sont présentés. En contrepoint transparait la problématique de la fiabilité des sources, qui demeure un enjeu majeur pour l'enseignement universitaire à l'heure des autoroutes de l'information.

La nature des néologismes recueillis était, certes, biaisée par l'exercice, mais néanmoins porteuse d'enseignements sur des développements qui devraient être pris en compte dans le cadre – nécessairement limité – de notre chapitre sur la morphologie lexicale. On songera notamment aux points suivants :

- la nécessité de proposer des exercices de reconnaissance des procédés de formation portant sur des mots nouveaux plutôt que sur des mots déjà entrés dans le *Nouveau Petit Robert* ;
- l'intérêt d'une approche contrastive de la néologie pour un public d'étudiants au minimum trilingues ;
- la place manifeste, à côté de la dérivation, de néologismes « binaires » fondés sur la jonction de deux éléments : composition, composition savante, composition hybride et mot-valise ;
- le rôle manifeste de la voyelle *o* à la liaison des deux composants de ce type de néologisme ;
- la nécessité de mieux clarifier les changements de perspective qu'implique l'approche résolument novatrice et synchronique proposée par Hélène Huot (2005) et l'équipe du *Robert Brio* (2004).

S'agissant également de proposer un travail de rédaction difficile pour un jeune étudiant, il nous semble également nécessaire, à l'avenir, de mieux établir le lien avec notre chapitre sur la sémantique lexicale. Le néologisme ne se prête-t-il pas, par excellence, à des exercices de rédaction de définitions originales ? De tels exercices constitueraient, par ailleurs, une excellente introduction au travail de terminographie auquel devra se former le futur traducteur au cours de son second cycle universitaire.

Évoquer cette dernière matière nous permet de clarifier un choix sous-jacent à cette communication. En effet, nous n'avons pas abordé la néologie comme une discipline particulière, mais comme un terrain d'application pour la maîtrise des concepts théoriques de la morphologie et la sémantique lexicales. Souhaitant nous préserver de ce reproche dans le cadre d'un colloque entièrement dédié à la néologie, nous nous devons d'assumer ce choix en rappelant notre objectif didactique : former un traducteur capable de proposer des néologismes bien pensés, en l'absence d'équivalent disponible au sein d'un domaine de spécialité.

BIBLIOGRAPHIE

GDT, 2008 : *Grand dictionnaire terminologique*, Québec : Office québécois de la langue française, www.granddictionnaire.com.

Grevisse (M.) et Goosse (A.), 2008 : *Le bon usage. Grammaire française*, 13^e édition, Bruxelles : De Boeck et Larcier.

Huot (H.), 2005 : *La morphologie. Forme et sens des mots du français*, Perret (M.), dir., 2^e éd., Paris, Armand Colin (Cursus).

Nouveau Petit Robert, 2007 : *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Nouvelle édition du Petit Robert de Paul Robert. Texte remanié et amplifié*, Rey-Debove (J.) et Rey (A.), dir., édition mise à jour et augmentée, Paris, Dictionnaires Le Robert.

Pruvost (J.) et Sablayrolles (J.-Fr.), 2003 : *Les néologismes*, Paris, PUF (Que sais-je ?, n° 3674).

Rézeau (P.), 2001 : *Dictionnaire des régionalismes de France, Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles : De Boeck-Duculot.

Robert Brio, 2004 : *Le Robert Brio : analyse des mots et régularités du lexique*, Rey-Debove (J.), dir., Paris, Le Robert.

Van Campenhoutd (M.), 1992 : *Particularités lexicales des français de Belgique. Répertoire alphabétique*, 4^e éd. revue et corrigée, Bruxelles, Institut supérieur de traducteurs et interprètes, polycopié, 65 p.

Van Campenhoutd (M.), 2007 : *Linguistique française et exercices II*, 2^e éd. revue et corrigée, Bruxelles, Institut supérieur de traducteurs et interprètes, polycopié, 122 p.